

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

- Présents** Vincent De Wolf, *Bourgmestre-Président* ;
 Patrick Lenaers, Marie-Rose Geuten, Rik Jellema, Frank Van Bockstal, Rik Baeten, Aziz Es, *Échevin(e)s* ;
 Eliane Paulissen, Bernard de Marcken de Merken, Jean-Luc Robert, André du Bus, Laurent Vleminckx, Françoise Carton de Wiart, Gisèle Mandaila, Rachid Madrane, Kathy Mottet, Christophe Gasia, Christina Karkan, Marie-Louise Servais, Josianne Pardonge, Damien Gérard, Virginie Taittinger, Christian De Beco, Arnaud Van Praet, John Buyani Ilungu, Imad Benarafa, Ahmed M'Rabet, Stéphane Van Vaerenbergh, Farida Tatou, Edoardo Traversa, Françoise de Halleux, Caroline Schickel, *Conseillers communaux* ;
 Annick Petit, *Secrétaire communal f.f.*
- Excusés** Colette Njomgang, Jean Laurent, *Échevin(e)s* ;
 Françoise Bertieaux, *Conseiller communal* ;
 Christian Debaty, *Secrétaire communal*.

Séance du 17.10.16

#Objet : Hôpitaux Iris-Sud – Octroi d'une garantie communale envers BELFIUS Banque #

Séance publique

Finances

Le conseil communal,

Vu la situation spécifique des Hôpitaux Iris Sud (HIS), ci-après dénommé « l'hôpital » ;

Vu la décision du bureau du conseil d'administration d'iris du 15/04/2016 approuvant la décision de l'association iris-Achats de lancer une procédure négociée avec publicité portant sur la prestation de services suivante : Conclusion d'emprunts pour le financement des investissements 2016 des associations du réseau Iris : Institut J. Bordet - CHU Brigmann - HIS - Huderf - CHU Saint-Pierre - LHUB (PNAP/IA/04/2016/Emprunts 2016);

Vu la décision du bureau du conseil d'administration d'iris du 24/06/2016 approuvant la décision de l'Association iris-Achats d'attribuer le lot 1 (Emprunts 2016 remboursables en 3 ans à BELFIUS Banque;

Considérant que l'hôpital a établi un plan d'investissements pour l'année 2016, dont il ressort que les besoins en emprunts long terme à 3 ans pour l'année 2016 s'élèvent au total à 900.000,00 EUR;

Considérant que ces besoins en emprunts long terme doivent être garantis par les communes associées ;

Considérant qu'un cautionnement doit être accordé à Belfius Banque pour garantir les emprunts précités, indispensables au bon fonctionnement de l'hôpital;

Sur l'avis du Collège des Bourgmestre et Echevins ;

DECLARE

que la commune se porte irrévocablement caution solidaire envers Belfius Banque, tant en capital qu'en intérêts, commissions et frais des emprunts à long terme à contracter par l'hôpital dans le cadre de son plan d'investissements pour l'année 2016, et ce à concurrence d'un montant maximum de 225.000,00 EUR jusqu'au remboursement intégral des emprunts long terme ;

Ce montant représente 25% des emprunts à long terme à contracter. Ce pourcentage représente la quote-part garantie par la commune pour chaque emprunt.

S'ENGAGE

à verser à Belfius Banque les sommes dues en vertu du présent cautionnement dans un délai de 120 jours suivant la demande qui lui en sera faite par lettre recommandée, laquelle précisera les sommes réclamées, Belfius Banque renonçant, exclusivement pour cette opération, à l'exercice du droit aux prélèvements d'office qui lui est octroyé par l'article 139 de la loi communale ;

S'ENGAGE

à payer des intérêts de retard au taux légal en cas de défaut de paiement endéans ce délai de 120 jours, sans préjudice d'autres indemnités dont l'hôpital serait redevable à Belfius Banque en vertu des montants cautionnés. Le taux légal pour les intérêts de retard est celui déterminé par la loi et plus spécifiquement l'art.1153 du code civil.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
32 votants : 32 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal f.f.,
Annick Petit

Le Bourgmestre-Président,
Vincent De Wolf

POUR EXTRAIT CONFORME
Etterbeek, le 18 octobre 2016

Le Secrétaire communal,

Pour le Bourgmestre,
Par délégation,

Christian Debaty

Frank Van Bockstal